

Extrait du Registre des délibérations du 9 avril 2021

Accusé de réception en préfecture
079-257902205-20210409-2021AG0409MG1-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 13 avril 2021	Nombre de délégués en exercice : 122
Date de convocation : 1 ^{er} avril 2021	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 77 (554 voix) Votes : Pour : 551 voix - Contre : - Abstention : 3 voix

Le 9 avril 2021, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Damvix (85) sous la présidence de Pierre-Guy PERRIER.

Etaient présents, en visioconférence ou représentés :

AU TITRE DES COMMUNES DE CHARENTE-MARITIME : Anais : Laëtitia REMETTER ; Andilly : Caroline SOULIE ; Charron : Laura MILLET ; Courçon : Florence GUIBERTEAU ; Cram Chaban : Caroline QUEMERAIS ; Ferrières : Jenny MORTAGNE ; La Grève sur Mignon : Stéphane COUTTIER ; Le Gué d'Alléré : Marie-Odile ROUX ; Longèves : Bruno FERRET ; Marans : Romuald QUIRION ; Nuaillé d'Aunis : Magali VINCENT ; La Ronde : Jean-Pierre SERVANT ; Saint Cyr du Doret : Cyril CHAUVIN ; Saint Jean de Liversay : Sylvie VIVIER ; Saint Sauveur d'Aunis : Loïc MOREAU ; Villedoux : Daniel BOURSIER

AU TITRE DES COMMUNES DES DEUX-SEVRES : Arçais : Philippe LEYSSENE ; Le Bourdet : Clément COHEN ; Coulon : Anne-Sophie GUICHET ; Epannes : Isabelle GAUTIER ; Magné : Catherine TROMAS ; Niort : Thibault HEBRARD ; Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO et Anne CLERE ; Saint Hilaire la Palud : François BONNET ; Saint Symphorien : David ROUGER ; Sansais : Arnaud VIGER ; Vallans : Olivier CAILLE ; Le Vanneau-Irleau : Bruno CARDINAUD et Mickaël BAUDRY

AU TITRE DES COMMUNES DE VENDEE : Auchay-sur-Vendée : Michel HERAUD ; Benet : Georges MERCIER et Sylvie GRIFFON ; La Bretonnière la Claye : Jean-Pierre PELLENEC ; La Couture : Cédric ALVEZ DA CRUZ ; Damvix : Yannick MOREAU ; Doix-lès-Fontaines : Benoît BERLAND ; La Faute-sur-Mer : Laurent HUGER ; Le Gué de Velluire : Alexandre OLONDE ; L'Île d'Elle : Fabien BILLARD ; Lairoux : Pierre CHABOT ; Le Langon : Jacqueline ARRESTAYS ; Liez : Rodolphe BLONDELLE ; Maillé : Patricia LUCAS et Cédric GESTRAUD ; Maillezais : Mélanie LIMOGES ; Mareuil sur Lay Dissais : Thierry COUILLAUD ; Moreilles : Marie-Jeanne BARRAUD ; Puyravault : Claude CHAUSSADAS ; Rives d'Autise : Florent BAUDON ; Saint Denis du Payré : Gaëlle FLEURY ; Saint Michel en l'Herm : Jackie RENAUD ; Sainte Radegonde des Noyers : Paul BOURNEL ; Saint Vincent sur Graon : Jannick RABILLE ; La Taillée : Florence TROTTIN et Judicael LAMY ; La Tranche sur Mer : Pierre-Jacques CARLES et Christian NOLLEAU ; Triaize : Didier JOUSSEAUME ; Vix : Marie-Aurore DUPONT-MALOINE ; Vouillé-les-Marais : Laëtitia DAVID

AU TITRE DES EPCI : Communauté d'Agglomération du Niortais : Anne-Sophie GUICHET ; Communauté d'Agglomération de La Rochelle : Marc Maigne ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Jean-Pierre SERVANT ; Communauté de Communes Aunis Sud : Laëtitia REMETTER ; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Gilles BOUTEILLER

AU TITRE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE : Deux-Sèvres : Jean-Marc RENAUDEAU ; Charente-Maritime : Pascal CHIASSON ; Vendée : Joël LIMOUZIN

AU TITRE DU CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE : Benoît BITEAU, Pascal DUFORESTEL, Véronique LAPREE, Jean-Romée CHARBONNEAU

AU TITRE DU CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE : Pierre-Guy PERRIER, Lydie BERNARD

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME : Catherine DESPREZ, Stéphane VILLAIN

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES : Séverine VACHON

AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE : François BON, Marie-Josèphe CHATEVAIRE, Arnaud CHARPENTIER, Anne-Marie COULON

Désignation d'un délégué suppléant au Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Aubrac, Alpilles, Ardennes, Armorique, Avesnois, Ballons des Vosges, Baronnies Provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Capser, Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord.

Désignation d'un délégué suppléant au Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Contexte

Le décret n°2015-424 du 15 avril 2015, portant création du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, fixe notamment la composition de son conseil de gestion dont les membres doivent être désignés par arrêté préfectoral. Il prévoit qu'un représentant du ou des Parcs naturels régionaux intéressés y siège.

Le conseil de gestion doit être renouvelé. Dans ce cadre, le Préfet sollicite le Parc naturel régional du Médoc et le Parc naturel régional du Marais poitevin afin de connaître le membre titulaire désigné ainsi que son suppléant.

Après accord entre les deux Parcs, le Parc naturel régional du Médoc a désigné Monsieur Franck Laporte, premier Vice-Président comme membre titulaire. Le Parc naturel régional du Marais poitevin doit donc désigner le membre suppléant.

Dans ce cadre, il est proposé au Comité syndical de désigner le membre suppléant.

Décision

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :

- > de désigner Pierre-Guy PERRIER comme délégué suppléant au Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis ;
- > de mettre à jour le tableau des représentations dans les organismes extérieurs et les associations ci-annexé.

	Nbre d'élus à désigner	
Désignations des représentants dans les organismes extérieurs publics		
CLE Sèvre Niortaise	2	Catherine TROMAS ; Bernard BORDET
CLE Vendée	1	Bernard BORDET
CLE Lay	1	Arnaud CHARPENTIER
Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	2	Pierre-Guy PERRIER (délégué suppléant)
Réserve Baie de l'Aiguillon	2	Pierre-Guy PERRIER ; François BON
Réserve St Denis du Payré	1	Pierre-Guy PERRIER
Réserve de La Belle Henriette	1	Pierre-Guy PERRIER
RNR de Choisy, La Vacherie, Le Poiré sur Velluire	1	Myriam GARREAU
Commission Départementale de la Nature des Deux-Sèvres	1	Catherine TROMAS
SOLURIS (syndicat informatique)	1	Stéphane VILLAIN, Jean-Pierre SERVANT
CNAS	1	Pascal DUFORESTEL
Réseau Grand Ouest	1	Gilles BOUTEILLER
GAL LEADER Aunis	2	Stéphane VILLAIN ; Jean Pierre SERVANT
GAL Pays de Luçon	1	Arnaud CHARPENTIER , François BON
GAL Pays de Fontenay le Comte	1	François BON ; Arnaud CHARPENTIER
Comité Régional de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine	1	Séverine VACHON
Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération du Niortais	1	Catherine TROMAS
CNIL - RGPD		Stéphane VILLAIN
Coopérative Bas Carbone		Pascal DUFORESTEL
Désignations des représentants dans les associations		
Fédération des PNR	2	Pierre-Guy PERRIER ; Stéphane VILLAIN
Comité Régional du Tourisme Nouvelle Aquitaine	1	Anne-Sophie GUICHET
CREGENE	2	Benoît BITEAU ; Séverine VACHON
Maison du Marais Poitevin (79)	3	Pascal DUFORESTEL ; Catherine TROMAS ; Stéphane VILLAIN

Signé électroniquement par : Pierre-Guy Perrier
Date de signature : 12/04/2021
Qualité : Président

